



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LES LOGES-EN-JOSAS

DÉLIBÉRATION N° CA-2021-14

Séance du 27/09/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Fixation de la participation financière des seniors à l'atelier fleural dans le cadre de la semaine Bleue 2021

DATE DE LA CONVOCATION : 21/09/2021

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL,
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

DATE DE RECEPTION EN PREFECTURE DES YVELINES : - 6 OCT. 2021

DATE DE PUBLICATION OU DE NOTIFICATION : - 6 OCT. 2021



La Présidente,

C. Doucerain
Caroline Doucerain

NOMBRE DES MEMBRES

EN EXERCICE	15
PRÉSENTS	9
REPRÉSENTÉS	3
ABSENTS EXCUSÉS	3
VOTANTS	12

L'an deux mille vingt, le vingt-sept septembre, à dix heures,

Le conseil d'administration légalement convoqué, s'est réuni, dans le contexte de la crise sanitaire, à la maison des Associations, 4 rue de la Poste aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN - Odile CONROY - Elsa DOUMENS - Nicole MARCHAIS - Claude MASSÉ - Sylvie PERRAUD - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Luc ROCUET

ÉTAIT REPRÉSENTÉ :

Sarah ANDRÉ ayant donné pouvoir à Caroline DOUCERAIN
François DONCOEUR ayant donné pouvoir à Arlette PEYTOUR
Sylvie GÉRARD ayant donné pouvoir à Arlette PEYTOUR

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Maryvonne AFFAIROUX
Kahina ANDRADE
Houria BENSEKHRIA

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Arlette PEYTOUR

VU le Code de l'Action sociale et des familles,
 VU le code général des collectivités territoriales,
 VU le budget du Centre communal d'action sociale pour l'année 2021,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et personnes âgées, qui se déroulera du 4 au 10 octobre 2021, un atelier floral proposé par le fleuriste de Jouy-en-Josas pour un montant de 55€ par personne, sera organisé à destination des seniors,

CONSIDÉRANT que cette activité est trop onéreuse pour être supportée en totalité par le budget du CCAS de la commune,

CONSIDÉRANT qu'il est important que cette activité soit proposée,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Arlette PEYTOUR, Vice-présidente,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de fixer la participation financière des seniors pour cette activité proposée dans le cadre de la Semaine Bleue 2021, comme suit :

- Atelier floral : 20 €

PRÉCISE que la participation financière sera réglée directement au CCAS par chèque à l'ordre du Régisseur des recettes du CCAS des Loges-en-Josas ;

DIT que les recettes seront imputées sur le budget de fonctionnement du CCAS à l'article 758 ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

MAJORITE REQUISE	: 8
POUR	: 8
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Les Loges-en-Josas, le - 4 OCT. 2021

La présidente,



C. Douc
 Caroline DOUCERAIN

PREF. 70
 04.10.21